

**CAHIER
NOIR
DE
L'INTERM
ITTENCE**

Nous remercions tous les professionnels du spectacle
qui témoignent ici courageusement de leurs conditions d'existence
et de la passion qui les anime dans l'exercice de leur art.

Collectif ROSA

José Lillo, metteur en scène, acteur, dramaturge

Je vis ce mois avec 1'750 francs. Je rouvre le mois prochain mon droit aux indemnités chômage qui devraient s'élever à 3'800 francs dont je ne percevrai que la moitié en raison de la nouvelle loi qui ponctionne 10 jours à l'ouverture de chaque délai cadre, je toucherai donc le premier mois uniquement 1'900 francs. Les trois derniers mois je suis parvenu à trouver un financement pour un travail salarié d'adaptation dramaturgique à hauteur de 2'700 francs brut par mois, charges sociales à déduire. Avant l'entrée de la nouvelle loi sur l'assurance chômage, le premier avril, je touchais environ 4'000 francs par mois, somme que j'aurais dû toucher jusqu'au début octobre mais qui a été coupée par les effets de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage. Je ne peux plus payer mes assurances depuis cinq mois et à peine le loyer. J'ai un enfant de 14 ans à charge qui vit avec moi. Je suis père célibataire.

Julia Batinova, actrice

Je suis une actrice de théâtre et de cinéma, je vis essentiellement du théâtre parce que les acteurs de cinéma en suisse ne sont qu'occasionnels. Mes indemnités chômage actuelles sont en moyenne de 2'800 francs. J'ai 5'000 francs d'impôt en retard pour l'année 2009 et 3'000 francs de retard pour les impôts de 2010. Mon futur contrat n'est pas garanti car les sommes de subventionnement demandées ne seront pas nécessairement octroyées à la compagnie qui m'engage. Mon contrat d'après est dans le même cas. Ces deux projets qui devraient me permettre de travailler 4 mois dans le début de l'année 2012 sont en effet menacés de n'être pas suffisamment subventionnés de façon à garantir au moins les salaires des actrices et des acteurs. Je cherche un appartement mais n'ai, dans ces conditions, absolument aucune possibilité d'en trouver un.

Léa Babel, constructrice de scénographie, décors et accessoires, chanteuse

Je vis entre 1'600 francs et 4'500 francs dans le meilleur des cas, 4'500 francs c'est très rare, c'est plus souvent autour des 2'000. Et quand il y a les 4'500 qui arrivent, ça me permet de vivre les mois à 1'600. J'essaie de vivre avec 2'000 francs par mois. Ça veut dire que quand t'as une carie tu vas pas chez le dentiste. Tu peux tout au plus, juste avant l'abcès, l'arracher. Et pour l'arracher tu ne payes pas la facture des S.I. ou tu attends le mois où tu auras les 4'500 francs. Au théâtre, j'ai travaillé en tant que constructrice : ça veut dire que tu lis les plans d'un scénographe et que tu fabriques les éléments de décor qui sont demandés et les accessoires à construire, exemple : un avion, des effets spéciaux mécaniques, fabriquer les choses qui n'existent pas. Ils ne sont jamais en surnombre dans les équipes techniques, tout est coupé de partout. Moi je suis polyvalente, quand je n'ai pas de travail dans le théâtre, je vais travailler en cuisine ou je fais un chantier. J'ai aussi décidé que si je passais du temps dans la création il fallait que ce soit des créations qui m'inspirent, me stimulent parce que je n'avais pas envie d'avoir un dégoût de ma créativité parce que je fais des choses qui ne me plaisent pas. Le théâtre quand ça marche c'est bouleversant. Si on arrive à te faire rêver. Mais il faut que chaque membre qui fait ça, il soit à fond, ça ne peut pas marcher à moitié. J'ai un fils de 15 ans qui vit avec moi, je suis mère célibataire.

Felipe Castro, acteur

Diplômé de l'Ecole Supérieure d'Art Dramatique de Genève en 2001, j'ai ouvert mon cinquième délai-cadre d'indemnisation en juin 2010. Je touchais jusqu'ici une moyenne de 2'900 francs par mois d'indemnités-chômage, mais atteignant actuellement le nombre maximum d'indemnités prévu par la 4ème révision de la LACI, je ne percevrai plus aucune compensation avant la fin de mon délai-cadre, dans huit mois. Je ne peux pas prétendre aux mesures cantonales pour assurés en fin de droit, car elles sont réservées aux assurés en mesure de conclure un contrat à durée indéterminée. Or, je suis déjà sous contrat pour les premiers mois de 2012. Je vais donc devoir vivre avec les réserves que j'ai et les salaires que j'arriverai à obtenir, en attendant d'avoir suffisamment cotisé pour rouvrir un droit aux indemnités. La deuxième production sur laquelle je devrais être engagé en 2012 n'est pas encore certaine d'obtenir les subventions nécessaires à couvrir les salaires des acteurs.

Jean-Louis Johannides, acteur et réalisateur de projets

Je vis actuellement avec mon gain assuré au chômage qui se monte à 3'400 francs net par mois. J'ai deux enfants et peux subvenir à leurs besoins grâce au salaire de ma compagne. Mon droit aux indemnités chômage s'arrête le mois prochain suite à la révision de la loi sur l'assurance chômage. L'entrée en vigueur de cette loi m'a retiré le droit à 8 mois d'indemnités. Ayant beaucoup travaillé au début de mon délai cadre, j'avais peu entamé mes indemnités, et maintenant qu'elles me seraient nécessaires on me les a coupées. Sans un contrat providentiel qui m'a été proposé la semaine passée pour les mois à venir (chose relativement rare si tardivement), je me serais retrouvé dès le mois de janvier sans revenus, à devoir entreprendre les démarches auprès de l'Hospice Général. Je suis un acteur qui travaille régulièrement dans l'institution et pour les compagnies indépendantes, et qui réalise ses propres projets. Mais dans cette atmosphère d'incertitude presque absolue, je ne sais combien de temps je pourrai tenir.

Lolita Frésard, multifonction

Pour pouvoir être proche du théâtre et du métier que j'aime, je fais plusieurs choses comme régisseuse son-lumière, assistante à la mise en scène, répétitrice. Mais mon métier premier est celui de comédienne. Je ne touche pas le chômage et je ne peux pas toucher l'Hospice alors pour pouvoir survivre, je fais divers petits métiers comme serveuse, hôtesse, représentante d'une marque de cigarettes, petite main dans un spa, babysitting, remplaçante pour cours de théâtre, etc. J'arrive difficilement à vivre car les contrats sont de courte durée et souvent il y a peu de budget. Je vis le plus souvent avec moins de 1'600 francs et quand c'est plus je paye les factures en retard. Je ne paye pas mes assurances maladies, trop chères. J'ai du retard pour le loyer. Changer de métier? Jamais, c'est ma raison de vivre et ces moments éphémères sont tellement précieux.

Céline Nidegger, comédienne

Je m'appelle Céline Nidegger, je suis comédienne et je vis de ma profession depuis 1999, année où je suis sortie du Conservatoire de Lausanne. A ma sortie, j'ai beaucoup travaillé et, mis à part mon premier engagement, j'ai tout de suite été payée plus-ou-moins au tarif syndical soit 4'500 francs brut (projets IN et OFF confondus). Je n'étais alors volontairement pas bénéficiaire du chômage, j'habitais à l'époque un 3 pièces à Lausanne qui me coutait 500 francs et ensuite dans des squats à Genève. J'étais célibataire et sans enfants. Mon salaire a assez rapidement augmenté, et j'ai vécu, je dirais, 5 ans avec une moyenne de 5'500 francs dans le théâtre d'institution et 5'000 francs dans le OFF et c'est à ce moment que j'ai fondé une famille, loué un appartement familial à Genève et souscrit au chômage pour pouvoir payer mes factures durant les périodes de creux inévitables dans notre profession. Depuis, ma situation financière s'est dégradée : sur les projets des 2 dernières années et au sein des mêmes institutions, j'ai été payée 5'300 francs brut dans le IN (après une discussion serrée dans le bureau des administrateurs) et 4'500 francs brut dans le OFF. J'ai 2 enfants et un loyer mensuel de 2'500 francs, mon mari étant également comédien, nous avons tous les deux des horaires irréguliers et de nuit. Quand nous travaillons en même temps (en moyenne 6 mois par année) nous payons entre 1'500 et 2'000 francs de baby-sitting par mois. Les mois où je ne travaille pas je bénéficie du chômage (en tout cas jusqu'au mois de mai 2012, date à laquelle mon délai-cadre se termine) et là je touche en moyenne 3'800 francs, ce qui veut dire que je «gagne» plus quand je touche les allocations du chômage que lorsque je pratique mon métier. Mais évidemment je préfère travailler!

Bernard Escalon, acteur

J'ai toujours ou presque fonctionné comme interprète. Pour compenser les trous entre les contrats je fais des remplacements au DIP en diction depuis très longtemps. Je fais tout ce que je peux pour émarger le moins possible au chômage, (c'est un choix tout à fait personnel) ce qui ne serait pas le cas si j'animais une compagnie, ou si je menais des projets car il faut être disponible et avoir du temps pour les mener à bien. Cette saison comme je n'ai en gros que 4 mois de travail, j'ai accepté un demi poste dans un collège. Ma situation matérielle n'est donc pas dramatique même si je constate pour le moment que mes salaires au théâtre tendent à baisser. Disons que c'est le résultat d'une situation, de choix que j'ai faits, pour le moment. Ce qui est évident en tout cas c'est qu'avec deux enfants sortant des études mes revenus issus strictement du théâtre et de ce que je pourrais toucher du chômage (sans l'enseignement) seraient largement insuffisants et nous mettraient dans la précarité.

Nathalie Cuenet, actrice

Je suis une comédienne de 44 ans, j'ai fait l'Ecole Supérieure d'Art Dramatique de Genève, suis professionnelle et travaille régulièrement depuis 18 ans. Je touche 3'100 francs net par mois au chômage. Fin janvier 2012 je n'ai plus de travail, un projet que j'avais est tombé à l'eau. Je vis depuis 12 ans dans un 2 pièces à la Gérance Immobilière Municipale, je souhaiterais déménager mais c'est impossible vu mon salaire. Les périodes hors contrats de théâtre, je fais des remplacements de diction dans les cycles et collège, ou donne des cours à des enfants et des troupes amateurs, mais cela ne suffit pas pour pouvoir être hors du chômage.

Alexandra Camposampiero, comédienne

Je suis une comédienne de 24 ans qui a fini ses études d'art dramatique il y a 1 an et demi. Malgré l'énergie et la bonne volonté, je n'arrive pas toujours à vivre de mon métier. Je ne suis plus inscrite au chômage car, suite à l'entrée de la nouvelle loi sur l'assurance chômage, les jeunes sortant d'une formation professionnelle n'ont droit qu'à 4 mois d'indemnités. De toutes façon, ça ne change pas grand chose car je recevais 820 francs d'indemnités par mois, ce qui ne suffisait évidemment pas. J'ai toujours essayé de jongler entre une profession à temps partiel qui me permette tant bien que mal de manger et payer mes factures et la profession que j'ai choisie, pour laquelle je me suis formée, celle d'actrice. J'ai été serveuse, vendeuse, mannequin, baby-sitter, femme de ménage, prof d'aquagym, prof de cours de théâtre pour enfants, adolescent et adultes, secrétaire, assistante, caissière... En février 2012 je vais faire ma première mise en scène et malheureusement je sais déjà que je n'aurai pas les moyens de payer mes artistes correctement.

David Valère, comédien

Je suis comédien diplômé depuis 1999. Je joue dans le off et dans l'institution depuis onze ans. J'ai alterné des périodes de chômage et des emplois de comédien ainsi que des jobs alimentaires. Depuis trois ans je travaille à Genève dans le domaine de l'insertion sociale et de l'intégration professionnelle. Je suis passé de 30% en 2009 à 60% en 2011. Depuis trois ans j'anime un cours de théâtre qui me permet de compléter mon revenu. Mon objectif est de fuir le chômage avant d'en être chassé comme un moujik. J'ai compris que je ne pouvais plus compter sur cette assurance. Le point absurde est que j'ai dû refuser deux contrats de théâtre en 2010 car ils n'étaient pas compatibles avec mes autres horaires de travail. J'ai créé une compagnie en 2009 pour produire des spectacles qui se répètent sur des périodes plus longues avec des équipes et des moyens financiers réduits. Malgré tout, mieux vaut manger un os la tête haute qu'un steak la tête basse.

Eric Salama, metteur en scène

Pendant plusieurs années, j'ai exercé à mi-temps à côté du théâtre, une activité d'enseignant en physique dans une école privée genevoise. Au fil du temps, concilier ces deux activités s'est avéré de plus en plus difficile. D'un côté, n'ayant pas tous les diplômes nécessaires, je ne pouvais pas trouver suffisamment d'heures d'enseignement pour vivre de ce métier (les salaires dans les écoles privées sont souvent très bas et très inférieurs aux salaires de l'école publique), de l'autre le manque de disponibilité et les horaires morcelés qui résultaient de cette situation menaçaient fortement mes activités théâtrales. À la naissance de notre enfant, cette situation s'est rapidement révélée intenable. Depuis maintenant 3 ans, je me consacre uniquement à la mise en scène, et il est clair que ceci ne serait pas possible sans le soutien du théâtre Saint-Gervais où je suis en résidence. Pour l'instant je m'en sors plutôt bien. J'ai un revenu moyen d'environ 4'500 francs par mois en alternant les périodes de travail et de chômage, et cela me permet de mener, et d'offrir à mon enfant, une vie tout à fait décente. Toutefois cette situation est totalement dépendante des subventions que je suis en mesure d'obtenir pour mes projets, et le moindre refus est susceptible de nous entraîner brusquement dans la précarité.

Moisés Mendoza, chef machiniste

Il faut des années de formation pour finalement donner des heures supplémentaires et de nuits, baisser son salaire de base et fournir le même travail avec moins de personnel. En retirant des postes tel que les assistants ou les stagiaires dans quelconque de nos départements, la relève ne se fait plus. En tant qu'ouvrier du cinéma, je souligne qu'une journée de travail peut aller jusqu'à 16 heures et que je ne soutiens pas le travail de deux personnes accompli par une seule. Cela conduit au mal-fonctionnement du travail et mène aux accidents permanents ou définitifs. Nos métiers font travailler une foule d'entreprises qui se nourrissent à leur tour. Comme vous, on fait tourner ce pays par notre pouvoir d'achat, par nos impôts et par nos charges sociales. Les coupes budgétaires influencent tout ça. Il est inutile de décrire à quel point beaucoup d'entre nous ont déjà une triste mine sociale par rapport à d'autres "pays de culture".

Ivan Martin, acteur, médiateur

Je vis avec des contrats à 50% et des permis courte durée depuis 20 mois. Actuellement, mon revenu est de 1'800 francs. Je travaille en moyenne 12 heures par jour. Je dois régulièrement travailler, en plus, la nuit. J'ai un enfant de 5 ans. Je vis en sous - et colocation. Je n'ai droit à aucune allocation, ni logement à mon nom. Je n'ai droit au chômage ni en Suisse ni en France, mais paye l'impôt à la source depuis 2006. Je ne peux plus assurer mon véhicule et accumule un retard de paiement de nombreux mois pour l'assurance maladie obligatoire et le loyer de mon logement. En tant que médiateur, j'ai mis en place plusieurs événements et projets culturels pour Genève, mais déploie encore mon activité bénévolement, en soutien au théâtre genevois.

Jérôme Richer, auteur et metteur en scène

En 2005, j'ai mis en scène mon premier spectacle, Pasolini Théâtre, au Théâtre de l'Usine, à Genève. A l'exception de ce spectacle, tous sont sortis hors des frontières genevoises. Malgré tout, six ans plus tard, j'ai toujours autant de difficultés à financer mes spectacles. Par exemple, pour ma dernière création, alors que sept théâtres en Suisse romande la programment, je n'ai rien reçu des subventions demandées au Canton. En tant que producteur de spectacle, je suis toujours dans une position d'immense précarité, toujours incertain de la viabilité de mes projets. Malgré ma volonté de payer mes collaborateurs de manière décente, il m'est pratiquement impossible d'atteindre les minimums syndicaux. Mes textes en tant qu'auteur ont été joués dans l'institution, au Poche et à la Comédie. J'ai été soutenu par Pro Helvetia. Mais ça ne change rien. J'ai toujours l'impression de devoir tout recommencer au début. Comme si le travail accompli ne servait à rien. Je vis cette situation avec un profond sentiment d'humiliation.

Carine Barbey, comédienne, 35 ans

A partir de la mi-novembre je resterai dans mon délai-cadre ouvert, mais à cause de la nouvelle-loi je ne toucherai plus un rond jusqu'au mois de juin. Par ailleurs toujours à cause de cette nouvelle loi le SECO me demande de leur rembourser 3'123 francs et 55 centimes qu'ils m'auraient versé à tort depuis 2 ans. Mon gain assuré s'est vu baissé de presque 500 francs au milieu de mon délai-cadre sous prétexte que j'ai eu un congé maternité. J'ai deux petits enfants, les fins de mois sont difficiles. Lorsque je recevais un salaire de ma caisse chômage il était de 3'800 francs environ. Heureusement, je travaille jusqu'au mois de mars mais après je ne sais pas comment je ferai.

Laurent Nègre, scénariste et réalisateur (nominé aux Quartz 2005, primé aux Quartz 2006)

Je vis en moyenne avec 3'200 francs nets par mois. J'ai trois enfants et je parviens à subvenir à leurs besoins uniquement grâce à la mise en commun de mes ressources avec celles de ma compagne et l'aide de mon entourage familial et professionnel. Je n'ai pas recouru à l'assurance-chômage jusqu'ici. Je suis un scénariste-réalisateur actif, impliqué dans de nombreux projets, mais l'incertitude et le manque de suivi dans l'accompagnement cohérent d'une carrière artistique en Suisse romande rend chaque jour plus inquiétantes mes perspectives d'avenir.

Brigitte Rosset, comédienne

Je travaille essentiellement au théâtre. Je n'ai pas d'autres activités lucratives depuis 1992. J'ai la chance d'avoir rouvert un délai cadre en juin 2011. Ceci grâce essentiellement à des projets que j'ai moi-même initié. Je viens de créer un solo à Genève, projet pour lequel j'ai engagé 3 personnes. Je n'ai reçu que la moitié des subventions demandées et je n'ai pas réussi à boucler mon budget malgré un très bon taux de remplissage. Le déficit devra s'amortir en tournée. Je suis inquiète pour l'avenir de nos métiers et suis très solidaire de ceux qui n'ont pas ma situation actuelle. J'ai trois enfants et suis séparée du père qui est également comédien.

Lola Riccaboni, comédienne

Je suis comédienne professionnelle depuis environ 2 ans. J'ai eu la chance d'être engagée sur des créations de spectacles dès ma sortie d'école, ce qui m'a permis de vivre avec un peu plus des 1'100 francs mensuels que me versait la caisse de chômage dans les périodes sans engagements. (Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage, il m'a en effet été possible de m'inscrire au chômage dès ma sortie d'école et de toucher sur une certaine période le gain assuré versé aux jeunes diplômés de moins de 25 ans, qui permettait de «survivre»). Il m'a fallu retourner vivre chez ma mère et depuis il m'a été impossible de trouver une régie immobilière qui ne me déclare pas «non solvable». Je suis à présent parvenue au terme de mon premier délai-cadre et cela fait maintenant plus d'un mois que l'examen de mon dossier est «non-éclairci», ce qui me laisse dans l'incertitude quant à mon droit au chômage pour les 24 mois à venir. Cette situation est alarmante car si j'ai eu deux dernières années relativement bien remplies de projets, il n'en est de loin pas de même pour les deux suivantes qui, à ce jour, s'annoncent sans aucun engagement «certain», tout dépendant encore des subventions qui permettront, ou non, aux projets d'être réalisés.

Brigitte Raul , comédienne, 52 ans

Je suis comédienne depuis 25 ans. Et je n'ai jamais exercé d'autre profession. Le contrat que j'ai actuellement n'a pas reçu l'entier de sa subvention ce qui fait que j'ai dû jongler entre plusieurs engagements. Mes camarades aussi. Au bout du compte et pour 4'000 francs à la fin du mois, je suis épuisée et fragile à cause de cette dispersion. J'étais bien mieux payée il y a 10 ans qu'aujourd'hui, un comble à un âge où en guise de reconnaissance on en arrive à quémander! J'ai un fils de 21 ans qui fait des études à l'étranger. Avec la nouvelle loi sur le chômage, je ne pense pas pouvoir aller jusqu'au mois de mai- fin de mon délai cadre - ni pouvoir rouvrir un nouveau délai cadre de 18 mois. Non seulement, je ne sais pas comment je vais vivre mais en plus je dois préparer mon fils à l'éventualité que je ne puisse plus l'aider. C'est terriblement humiliant pour moi et stressant pour lui. J'aurais 53 ans au mois d'avril prochain et il faut être réaliste, à cet âge on ne se lance plus dans une nouvelle orientation professionnelle! Mon propriétaire essaye de me chasser de l'appartement que j'habite depuis 16 ans pour en augmenter le loyer. J'ai engagé une procédure pour me défendre et doit payer un avocat. S'il parvient à ses fins, je ne vois vraiment pas comment trouver à me loger dans ces conditions. Garder la tête haute devient un art que je préférerais exercer dans le domaine qui est le mien.

Rebecca Bonvin, comédienne, clown, animatrice théâtrale, secrétaire, comptable.....

Je suis de ceux et de celles qui croient en leur métier, qui résistent, qui pensent que la culture est nécessaire et vitale... pour faire évoluer les mentalités, s'ouvrir au monde... aux autres. J'ai toujours exercé diverses activités en annexe de mon métier de comédienne, afin de survivre. Longtemps j'ai refusé d'être au chômage parce que mon éducation catholique m'avait bien ancré dans la tête que c'est déjà une chance de faire le travail qu'on aime alors faut pas « profiter » de l'argent. Donc, tous les matins, je partais faire du bureau, l'après-midi je répétais et le soir je donnais des cours ou faisais des animations dans les soirées, les entreprises... et un jour je suis tombé malade... A présent, je suis au chômage et je jongle avec fr 2'250 francs (allocations comprises), avec un enfant aux études. Les rappels, les commandements de payer sont légions mais je m'arrange parce que j'ai appris à me débrouiller. Les projets de spectacles ne manquent pas mais c'est toujours la galère car la menace du manque de subvention est bien présente. Je ne sais pas ce que sera demain mais j'y vais parce que j'y crois. « Même sans espoir, la lutte est encore un espoir ». Romain Rolland.

Fanny Brunet, comédienne

Fanny Brunet, je suis comédienne professionnelle. Je participe régulièrement à des spectacles en Suisse romande. Quand je suis sortie du conservatoire il y a 9 ans, on m'a proposé un salaire de 4'200 francs. Depuis ces 3 dernières années, mon salaire baisse de plus en plus, car les metteurs en scènes obtiennent de moins en moins de subventions. Je suis tout le temps en dessous du minimum syndical pour un travail à 100%. Ils nous font travailler sur une plus courte période. Du coup, mon gain intermédiaire au chômage baisse avec les années. Actuellement je vis avec environ 2'500 francs net par mois. Le prochain projet prévu n'a eu aucune subvention, ni au DIP ni au DAC alors qu'il est dans la programmation d'un théâtre. Si ce projet ne se fait pas, par manque d'argent, ce sera la catastrophe pour les comédiens engagés sur ce projet. La période est bloquée et il est trop tard pour retrouver un autre projet et nous nous retrouverons de nouveau au chômage. Du coup, je n'aurai pas cotisé les 18 mois de travail demandé par les caisses de chômage.

Deirdre Foster, comédienne, conteuse, metteuse en scène

Je vis ce mois avec 2'000 francs, je vis de mon métier de conteuse, sans le soutien du chômage. Au cours de l'année je reçois parfois des subventions pour monter un spectacle, mais souvent, comme je suis initiatrice de projet, je ne me paye pas moi-même pour que le spectacle ait lieu malgré tout. J'ai été longtemps au chômage, tout en travaillant d'arrache pied à côté, remplissant mes feuilles de gains intermédiaires (parfois 8 par mois) pour un salaire de misère (le chômage me donnait 1'000 francs en fin de droit) J'ai vécu en collocation pour pouvoir payer mon loyer et j'ai mangé un nombre incalculable de pâtes chinoises. Maintenant, mon métier me permet de travailler dans les écoles, les bibliothèques, les musées mais bien sûr que je ne sais pas si dans quelques mois j'aurai d'autres engagements. Je suis salariée de ma propre association, c'est moi et non mes employeurs qui paye mes charges sociales. En ce moment, j'ai une petite fille d'une année et demie et mon copain est musicien, il ne peut pratiquement rien gagner de son art et travaille à mi-temps en tant qu'ingénieur du son. J'espère vraiment éviter de retourner au chômage, où les artistes sont considérés comme des profiteurs et où personne ne se rend compte vraiment du quotidien de nos métiers.

Aline Garance Delaunay, comédienne, enseignante théâtre, animatrice théâtrale

Voilà 12 ans que j'exerce cette profession pour le plaisir des petits, moyens et grands. L'envers du décor, c'est 12 ans de galère de plus en plus rude, malgré les efforts incessants pour diversifier les compétences dans le domaine. En 2007, mon état de santé a commencé à baisser; en 2010, on m'a diagnostiqué un surmenage, dû à un état de stress incessant pour tenter de cumuler des engagements pas chers payés. Je suis actuellement au chômage avec gain intermédiaire. Mes indemnités s'élèvent à 3'038 francs brut, ce qui n'est de loin pas la pire situation par rapport à d'autres collègues (gasp!). Malgré des gains intermédiaires réguliers, à cause des révisions sur l'assurance chômage, dans les 6 mois à venir, il est probable que mes indemnités cessent avant la possibilité de renouveler mon droit au chômage et, de toute manière, je ne sais pas si j'aurai assez de mois de travail ; si toutefois je réussis, je sais que mes indemnités vont baisser. Avec ce que je gagne, je vis très chichement, mais j'ai la chance d'avoir un peu d'argent de côté de mon grand-père pour pouvoir puiser dedans quand je n'arrive pas à payer toutes mes factures ; mais jusqu'à quand tout ça va-t-il pouvoir durer?! PS : Je n'ai pas d'enfant, ouf pour lui!

Cerise Rossier, comédienne en formation

Je m'appelle Cerise Rossier. Mes parents se sont battus pour mon prénom, qui n'a d'abord pas été accepté par le conseil en 1985 pour la raison éventuelle de nuire à ma santé psychologique. Mon caractère créatif, théâtral, critique, libertaire et subversif me vaut d'être bientôt licenciée de l'emploi alimentaire de secrétaire-vendeuse, car je n'ai pas peur. Emploi trouvé en urgence cet été, en impossibilité à payer mon école de théâtre - que j'ai dû arrêter. Détentrice d'un bachelor de l'ECAL en arts visuels, donc imaginée comme déjà au bénéfice d'une formation, aucune bourse ne pouvais m'être octroyée. La nécessité de créer, de dire me calcine, et tout est embûche. Mes mandats (comédienne/ performance/ graphisme) me rapportent une moyenne de 500 francs par mois, et je m'estime heureuse d'avoir encore ces carottes créatives en tant qu'aubes ensoleillées. A 60% en travail alimentaire, je gagne 2'288 francs BRUT par mois, passe mon temps libre à créer pour que tantôt ma profession devienne mon métier. J'ai un enfant de 7 ans à charge qui vit avec moi DANS MON UNE PIÈCE CUISINE. Je suis mère célibataire.

Georges Guerreiro , metteur en scène, comédien, scénariste

La compagnie Baraka (compagnie indépendante genevoise) que je représente a, depuis sa création et un ensemble de 5 spectacles, fait travailler 90 personnes et ce, grâce aux subventions alloués aux compagnies indépendantes. Je suis très inquiet pour l'avenir et la qualité des spectacles indépendant suite à l'annonce des coupes budgétaires prévisionnelles. J'ai ouvert mon dernier délai cadre en juillet 2010. J'ai perdu 280 indemnités le 1 er avril 2011 et je suis arrivé aujourd'hui en fin de droit, sous l'effet rétroactif de la nouvelle loi sur le chômage. Donc sans plus aucune source de revenus d'ici mon prochain contrat, en février 2012. Et le futur projet de la compagnie Baraka est en avril 2012 si nous recevons les subventions demandées !!!!!

Barbara Tobola, comédienne, marionnettiste

Je travaille actuellement au Théâtre des Marionnettes de Genève. Mon contrat est de 3 mois ; j'ai donc la chance de toucher un salaire mensuel durant cette période. Inévitablement, je vais me retrouver au chômage dès la fin du contrat. D'aucuns diront qu'il faut savoir élargir son carnet de compétences, trouver un job alimentaire afin de vivre d'un salaire plutôt que du chômage, que c'est une question de fierté et de désir. Je répondrai personnellement que j'ai essayé, que je n'ai pas attendu qu'on me donne ces bons conseils : je me suis donné les moyens de le faire, j'ai suivi une formation pédagogique de 2 ans afin d'obtenir un diplôme d'enseignante de diction ; j'ai jonglé entre répétitions théâtrales, représentations et enseignement à 30 % pendant 3 ans ; je me suis toujours arrangée, au détriment de ma santé. Finalement « l'enseignement » m'a demandé de faire un choix : jouer ou enseigner. Il était hors de question de laisser tomber mon métier : je suis comédienne ! Les gens qui se démènent dans mon métier pour joindre les 2 bouts sont nombreux ; les créateurs, les compagnies qui font vivre la « Genève, ville de Culture » sont vivants. Priver les compagnies indépendantes d'un soutien financier, c'est précariser et tuer la profession, mais c'est aussi priver le canton de sa richesse et de sa diversité culturelle.

Pascal Berney, 51 ans, acteur, auteur (prix Société Suisse des Auteurs 2011), cofondateur du Théâtre du Garage.

Il y a trente ans que je suis intermittent du spectacle. Sur cette longue période, trois fois seulement il m'a été possible de concrétiser dix-huit mois de travail, soit la durée légale actuelle pour ouvrir un nouveau délai-cadre. Depuis le premier septembre 2010, je suis en fin de droits. Pourtant, il m'a fallu attendre le mois de janvier 2011 pour que mon dossier soit enfin pris en compte dans le cadre des mesures cantonales. J'ai été placé six mois à l'Hôpital Cantonal à 75% pour un salaire de 17 francs et 55 centimes de l'heure, soit une moyenne de 1'800 francs par mois, tout en sachant que ce « contrat » ne comptait pas pour l'ouverture d'un nouveau délai-cadre. Au terme de mon placement, il m'a fallu constituer un dossier pour obtenir le RMCAS (revenu minimal) lequel se monte - pour une durée de 12 mois à compter du 1 octobre 2011- à 1'654 francs. Je suis donc aujourd'hui à l'aide sociale. Je vis avec 20 francs par jour.

Chine Curchod, comédienne, marionnettiste

Longtemps j'ai vécu sans compter sur le chômage. Je me débrouillais en travaillant à côté, dans des bars. Mais la plupart des projets de théâtre ne nous permettent que très difficilement de travailler à côté et j'ai du finir par admettre que si je voulais exercer ma passion professionnellement, elle n'était pas durablement conciliable avec des jobs d'appoint. L'année passée, j'ai eu un gros problème de santé. Il est très probable que ce soit dû au stress. Cela s'est produit à la suite de la première création de ma compagnie. J'ai dû gérer le financement de la co-production, créer la scénographie, la construction des marionnettes, des décors et assurer le jeu. Pour la tournée, je conduis, je fais le montage du spectacle, je le joue parfois jusqu'à 3X par jour. Après, je vais dormir, je le rejoue, je fais le démontage et je repars pour une autre ville et ainsi de suite dans de très nombreuses villes. Quand je suis au chômage, je touche au mieux 2'800 francs. Je n'arrive pas à payer mes impôts, je n'arrive pas à payer mes assurances-maladie. Par chance, mon ami m'aide et me soutient mais s'il n'était pas là je serais surendettée. Je vis dans la peur de ne pas parvenir à rouvrir mon délai-cadre, c'est insupportable. On est en Suisse, il ne faut pas déconner, on n'est pas dans un pays qui est en train d'agoniser. Je n'arrive pas à me projeter dans l'avenir. Je n'ai pas d'enfant, j'hésite à en avoir. Je ne peux même pas aider financièrement mes parents, qui sont à la retraite, quand ils sont dans le besoin.

Jeanne De Mont, comédienne

A l'entrée en vigueur de la 4ème révision de la loi sur l'assurance-chômage, en avril dernier, le nombre maximum de mes indemnités a été recalculé à la baisse. Si la fin de mon indemnisation n'intervient pas avant l'été prochain, c'est uniquement grâce à un enchaînement quasi continu de contrats depuis cet hiver jusqu'à la mi-juillet. Il n'est pas fréquent de pouvoir ainsi participer à trois créations consécutives, ne serait-ce que pour des raisons de calendriers, mais cela n'empêchera pas l'épuisement de mon droit au chômage près de quatre mois avant la fin de mon délai-cadre.

Olivier Yglesias, comédien

Je ne suis pour le moment pas touché par la nouvelle loi sur l'assurance chômage du 1er avril 2011. Je peux même dire, en voyant les dégâts autour de moi, que je suis dans une situation privilégiée. Mais ça ne va pas durer. Il me manque deux mois et demi de travail d'ici fin juin 2012 pour la réouverture de mon nouveau délai-cadre et je ne compte pas les dix jours de «délai» que le chômage me prendra en juillet 2011. Je n'arrive pas à finir mes fins de mois. J'ai 5'000 francs d'impôts en retard et 3'000 francs de dettes. En travaillant quasiment toute l'année, cela ne suffit pas. Être engagé deux fois dans l'année est déjà très rare. Il suffit de quelques mois de chômage en trop pour anéantir une situation déjà précaire. Je suis assis sur une branche qui risque de craquer à tout moment.

Michel Favre, comédien

Je suis comédien depuis 25 ans. J'ai toujours couru les cachets et j'ai eu la chance de vivre les dernières années du Radio-Théâtre et d'officier dans les studios qui proposaient des cachets aux comédienne et comédiens. J'ai eu le privilège quelques fois de jouer les gardes-frontières ou les plantons dans des fictions cinéma ou TV... J'ai accumulé les savoir-faire en agissant comme assistant, accessoiriste, bruiteur, sonorisateur, technicien, éclairagiste, metteur en scène, et le plus souvent possible, comédien. Souvent dans la même journée ! Au grand dam de ma femme et de mes petits qui ne comprenaient pas que papa doive autant se démener pour qu'on soit juste une famille « normale »... Je suis fier de connaître tous les rouages et d'avoir occupé tous les postes nécessaires à la constitution d'un spectacle.

Mais

J'ai dû avoir recours très souvent à des jobs d'appoint pour nourrir ma famille, et je ne ressens même pas la reconnaissance qu'on doit à un ouvrier qualifié... Dont je n'ai jamais pu atteindre le salaire... pendant des années ! Ce métier est le plus beau du monde mais il devient presque impossible de le pratiquer sans avoir un autre job à côté. Ce qui laisse à penser que nous serons bientôt tous des amateurs éclairés plus que de véritables spécialistes. Les sommes dont il est question sont de toute façon misérables et imaginer de faire des spectacles avec encore moins de moyens fait craindre tout simplement que la seule issue soit de laisser tout simplement tomber ! Et cependant les théâtres sont pleins, il y a tellement de talents et les artistes sont si bien formés ! Le réservoir romand est d'une richesse incomparable... Mais lorsqu'on prononce le mot culture, certains sont prêts à sortir leurs flingues ! Le vivre ensemble passe par les échanges « fraternisés » autour du feu de la créativité, et nous serons vite des bêtes sans histoire commune, sans les artistes... Mais dans ce mouvement délétère qui est celui de notre siècle, peut-être faudra-t-il en passer par là ?

(Un million !!! Vous voulez rire ? Un million et vous voulez encore rire ? C'est 4 qu'il nous faut pour réaliser à la vraie valeur la multitude de spectacles que nous proposons aux genevois !!!!!)

Laure-Isabelle Blanchet, comédienne, marionnettiste

Après un combat de plusieurs mois avec ma caisse de chômage suite à un refus d'ouverture de délai cadre au moment de l'annonce de la nouvelle loi chômage, mes indemnités s'élèvent à environ 2'800 francs. Mes derniers contrats variaient entre 600 et 6'000 francs. Sortie diplômée de l'Ecole Supérieure d'art dramatique en tant que comédienne, je suis depuis six ans : comédienne/marionnettiste, animatrice de stages pour enfants, assistante fabrication de décors, metteuse en scène, responsable d'inventaire, adaptatrice, assistante de fabrication de marionnettes, réalisatrice d'accessoires et de rideaux et assistante de mise en scène. Diabétique, j'ai une assurance maladie de près de 600 francs par mois, à 32 ans, mes parents m'aident encore à pourvoir aux frais remboursables qui s'ajoutent à mes frais fixes. J'ai vécu pendant 12 ans dans un appartement de 2 pièces avec trois autres personnes, faute de pouvoir trouver plus grand. Depuis 2 ans, la Gérance Immobilière Municipale m'a octroyé un logement basé sur mes revenus. Vu les fluctuations de ceux-ci, on m'impose une hausse de loyer quand mon salaire est au plus bas. Difficile de mettre de l'argent de côté... ou de songer à une famille!

Deborah Etienne Landenberg, comédienne.

Ce mois-ci, j'aurais pu être sous contrat, mais la production n'a pas, actuellement, les fonds nécessaires pour honorer cet engagement. Je touche donc mes indemnités chômage qui se montent à 3'300 francs. Nous avons 4 enfants, dont trois encore à charge. J'arrive à vivre dans la simplicité, mais ne suis pas en mesure d'assumer le moindre imprévu, ni certaines grosses charges. Je dois affronter actuellement un problème de santé. Je n'arrive pas à payer les frais liés à mon traitement. Les factures, les rappels, les sommations de payer pour des médecins, radiologues, laboratoires d'analyses s'empilent et je renonce à certains traitements pour des raisons financières. Mes cartes de crédit sont bloquées, j'ai des dettes privées, d'autres importantes, notamment avec les impôts. Je me suis intéressée avec passion à une autre voie professionnelle qui pourrait être complémentaire, mais cela me demandait une formation que j'ai dû interrompre, avec regret, au bout de deux ans, par manque de moyens pour payer les cours. Je suis en attente pour les mois prochains de contrats dans le milieu du théâtre qui ne seront signés qu'à condition que la production trouve encore des aides financières. J'étudie de manière autodidacte pour me donner une chance de reprendre mes études et je travaille sur des projets théâtraux avec l'espoir optimiste qu'ils voient le jour.

Celine Bolomey, actrice (prix de la meilleure interprétation féminine Quartz 2009), en formation continue de médiation culturelle

Après avoir beaucoup travaillé les deux dernières années, je me retrouve avec une saison quasiment vide de propositions. Je suis en fin de délai-cadre et rouvre des droits au chômage mi-octobre 2011, après 4 mois et demi sans indemnités, suite à la modification de la Laci. N'ayant eu que des contrats de courtes durées les 2 années précédant mon délai-cadre actuel, la rétroactivité de l'ordonnance de la loi m'a permis de ne comptabiliser que 17,3 mois au lieu de 18. Donc, mes indemnités sont passées de 400 à 260 du jour au lendemain. J'ai heureusement trouvé un contrat de 3 mois, qui m'a permis de ne rester que 2 mois sans indemnités (sachant qu'à l'ouverture d'un délai-cadre il y a 10 jours de retenus). Je touchais cette dernière année un chômage de 3'400 francs et ne sais pas du tout quel sera mon prochain gain assuré. N'ayant pas l'assurance de trouver du travail pour cette année, j'ai entrepris une nouvelle formation de médiation culturelle à l'EESP de Lausanne; activité qui me permettrait de continuer mon travail de comédienne tout en comblant les mois sans emploi par des mandats de médiation. Le montant de la formation est de 5800 francs (sans les frais) et le chômage a refusé de m'aider à payer cette formation sous le prétexte que c'est de la reconversion professionnelle, ce qui n'est pas mon avis. Je ne trouve aucune bourse d'état ou privée pouvant m'aider à payer cela. Je ne corresponds à aucun de leurs critères et de manière générale, la formation continue est financée par les employeurs. J'ai trouvé un remplacement ponctuel pour des animations avec l'université de Genève. Comme les animations doivent être vendues, je dois me rendre disponible sans savoir si le travail aura lieu et si je serai rémunérée. J'ai aussi vu mes impôts augmenter d'un bon tiers suite à l'annulation des 20% de déductions pour frais effectifs sur mes salaires de comédienne qui nous étaient accordés pour les professions à changements fréquents d'employeurs.

Pascal Gravat, chorégraphe, danseur, acteur et metteur en scène, 55 ans.

Ma vie d'artiste alterne entre les projets personnels que je mène avec Quivala, groupe que j'ai fondé en 1997 avec ma compagne Prisca Harsch, et des collaborations en tant qu'acteur ou danseur avec d'autres metteurs en scène. Avant la révision de la loi sur le chômage, le salaire de 3'800 francs que je touchais grâce à l'assurance-chômage me permettait non seulement de préparer les créations à venir, mais également de participer à des projets où je n'étais pas payé. Avril 2011, le couperet tombe. Suite à la 4e révision de la LACI, et en sortant du bureau de chômage, du jour au lendemain, je me retrouve sur le carreau et ne touche plus aucune indemnité, c'est la panique alors. Ma conseillère me propose un travail; les vélos publicitaires. Après la panique, la chute. Depuis l'âge de 20 ans, je n'ai jamais cessé de travailler dans les domaines des arts vivants, et je n'ai jamais gagné un seul revenu qui ne soit pas directement lié à mon activité professionnelle. Cette saison, mes revenus bruts s'élèvent mensuellement à 2'000 francs. C'est tout simplement intolérable, et révoltant.

Gilles Jobin, chorégraphe, directeur artistique

Ma situation personnelle de chorégraphe et directeur artistique est plutôt privilégiée, je suis permanent de ma structure et nous travaillons à l'année, je suis mensualisé, comme l'est le reste de notre équipe administrative. Notre travail est diffusé dans le monde, nous bénéficions d'une convention de soutien de la Ville de Genève, du Canton de Genève et de Pro Helvetia. Les danseurs sont intermittents. Les techniciens aussi. Les danseurs et danseuses qui travaillent le plus fréquemment au sein de notre compagnie travaillent environ 50%-60% de l'année, il leur reste 40%-50% de temps libre. Ayant des temps de travail très irréguliers avec notre compagnie, il leur est difficile de combiner d'autres emplois. Donc sur une base mensuelle de 5000 à 5200 francs par mois (brut), cela fait environ 2500 à 3000 francs par mois (brut) de moyenne sur l'année, auxquels s'ajoutent les indemnités éventuelles de chômage. Personnellement j'aimerais pouvoir employer les danseurs et danseuses plus longuement et mieux les payer, aussi avoir plus de danseurs, donc créer plus d'emplois. Nous exportons nos pièces dans le monde entier, mais nous sommes une équipe de Champions league avec un budget de 1ère ligue! On rame pour être au niveau de artistes avec qui nous partageons les plateaux, artistes qui bénéficient de 5 à 10 fois plus de moyens que nous...

Une formation en danse contemporaine vient d'être mise en place à Genève, le premier CFC de danseur contemporain, c'est historique, il faut que l'on offre ensuite des débouchés professionnels, ce n'est pas le moment de réduire les subventions! C'est incohérent! Les subventions doivent accompagner la dynamique de la professionnalisation et l'internationalisation de nos métiers. Si les subventions baissent, il y aura une répercussion directe sur le chômage dans les mois qui suivront les coupes budgétaires! En France, le gouvernement Sarkozy voulait implanter une réduction généralisée de 5% de toutes les structures culturelles, ils sont revenus en arrière après avoir fait des calculs: les dépenses en indemnités chômage auraient dépassé, et de loin, l'économie réalisée! Ce que l'on «économise» en subventions à Genève on le dépensera directement en chômage, et la mesure aura un effet néfaste sur l'activité économique, les métiers annexes au spectacle (graphiste, imprimeurs et contrôleurs des comptes!). Et sur la vie des citoyens aussi, les théâtres sont remplis, le public est demandeur! En paupérisant les métiers artistiques, en leur demandant un effort que l'économie, ou les banques ne font pas, on transforme des «citoyens culturel» actifs et vivants dans leur ville en assistés sociaux inactifs et déprimés... Les métiers artistiques font appels à de nombreuses compétences, c'est riche, créatif et innovant. En réduisant les moyens de production, on freine la créativité de toute une région! Une région dont l'imagination n'est d'ailleurs pas le point fort... Les dommages collatéraux ne seront pas négligeables...

Isabelle Caillat, actrice (prix de la meilleure interprétation féminine Quartz 2011)

Je suis actrice, prête à m'engager dans toutes sortes de projets différents, théâtre, TV, cinéma, ateliers etc... Mais je suis actrice seulement, je dépends donc entièrement des projets que d'autres imaginent, de leur désir à eux de m'engager (ce qui est ma responsabilité) et de la capacité de ces projets à voir le jour. Pour cela, nous avons besoin de l'aide de la Ville puisque nous sommes dans un système qui veut, me semble-t-il, rendre la culture accessible à tous: pour moi, c'est là quelque chose d'essentiel. Essentiel aussi le fait que cette ville puisse avoir des productions locales, des artistes et techniciens du monde du spectacle qui peuvent vivre de leur métier. Nous sommes nombreux à ne pas arriver à joindre les deux bouts, ce qui nous pousse à chercher un travail d'appoint, ce qui, si déjà on en trouve, réduit notre disponibilité pour notre métier... Ce qui devient un cercle terriblement vicieux. Pour l'instant, j'ai la chance d'être dans une situation financièrement confortable: j'ai beaucoup travaillé ces derniers temps, mes indemnités de chômage sont suffisantes pour me permettre de vivre bien. J'apprécie profondément cette chance, mais je sais à quel point ma situation est fragile et pourrait basculer rapidement. Je sais aussi que d'autres n'ont pas la même chance... Je crois que nous sommes tous conscients, en choisissant ce genre de métiers, que l'intermittence fait partie de la donne de départ et qu'il faut être prêt à affronter les moments de creux, prêt à faire beaucoup de concessions sur la qualité de vie matérielle, prêt à être toujours en recherche d'un prochain contrat. J'accepte cette réalité; tout parcours a ses difficultés, celles-là sont les nôtres (parmi d'autres). Mais il me semble primordial de garantir un minimum de possibilités, un minimum de soutien pour ceux qui croient que l'art n'est pas un luxe, mais une nécessité et qui veulent, et même ont besoin d'en vivre, parce qu'ils croient aussi que l'art, s'il peut être amateur (et c'est très bien!), doit aussi être professionnel.

Je n'ai pas de travail ces 4 prochains mois, pourtant je cherche... Le prochain projet sur lequel je suis à priori engagée n'est pas sûr de voir le jour faute de subventions; je ne sais pas si je pourrai renouveler mon droit au chômage l'année prochaine... Si je ne pouvais pas, je devrais sans doute chercher un «petit boulot» (vu que j'ai une formation d'actrice seulement), ce qui, en plus de la difficulté «intérieure», me ferait tomber dans le cercle vicieux dont je parlais plus haut. Merci...

Olivia Csiky Trnka, comédienne

Je suis en possession d'un master universitaire ainsi que d'un bachelor théâtral. Or, je gagne moins qu'une femme de ménage, je n'ai pas de vacances à proprement parler et bien entendu pas de treizième salaire. « Avoir des économies » devient un concept abstrait pour moi. Ma chambre en colocation me coûte 475 francs par mois. Je ne possède ni voiture, ni chalet. Je ne pars pas en week-end « escapade ». Je n'ai heureusement pas d'enfant à charge, je ne saurais le nourrir. Et ma situation ne fait qu'empirer, alors que je ne cesse de travailler. Cela ne m'apparaît pas comme une situation normale, elle est pourtant banale. Pire encore, les assauts continuels mis en œuvre actuellement s'échinent à abolir la qualité de notre travail. Sachez que deux semaines de répétitions pour créer un spectacle digne de ce nom ne suffisent pas et n'ont jamais suffi. Le recours à des emplois à temps partiel alimentaires épuisent l'artiste et le rendent malhabile. Parce qu'il faut travailler beaucoup et régulièrement pour être bon. Enchaîner les productions sans une recherche théorique et une pratique de fond essouffle les créateurs. Ceci vaut pour les artistes. En ce qui concerne les salles, l'appauvrissement guette également. Le théâtre indépendant forme la pépinière et le lieu de recherche indispensable pour les grandes salles. Sans cet oxygène, les salles institutionnelles s'atrophieront. Il me semble impossible que vous en saisissiez à présent la gravité de nos situations et la précarité qui s'y prépare sans vous alarmer et agir concrètement.

Yvette Théraulaz, comédienne

J'ai longtemps pu, au long de mon parcours, ne pas émarger à l'assurance-chômage. Sauf pendant les dernières années. Aujourd'hui à la retraite depuis huit mois, je touche 2'000 francs d'AVS et 1'800 francs du deuxième pilier. J'ai également un peu d'argent à la banque. C'est peu, mais grâce à cela, un spectacle par an me suffit pour vivre normalement.

Stefanie Günther Pizarro, comédienne

Je suis comédienne. Je travaille pour le théâtre et le cinéma. Je cumule les mandats: assistanats à la mise en scène, dramaturgie, traductions, administration de compagnie.

Par intérêt avant tout, mais aussi parce qu'il faut bien vivre. Et autant que ce soit dans notre domaine! J'ai quitté le chômage en 2010. Enceinte, en fin de droits, je tombais de toute manière dans une lacune de la loi. Et je suis partie. Pour le meilleur et pour le pire. Aujourd'hui, je suis de retour en Suisse. J'ai deux enfants à charge. J'ai perdu les 10 mois et demi de gains intermédiaires de mon dernier délai cadre, je n'ai plus droit au chômage. "Ah oui, comédienne, c'est beau ça, et sérieusement, vous faites quoi?! Et vous avez des enfants, ah, ça doit pas être facile". Non. Surtout en ce moment avec 2000 francs par mois et un mari qui gagne lui aussi sa vie au lance-pierre. 2'000 francs, vous imaginez ? De quoi couvrir tout juste le loyer et l'assurance-maladie. "Eh bien va falloir trouver du boulot ailleurs ma p'tite dame!" La vie est devenue tellement chère en Suisse, que je finirai sans doute par m'exiler définitivement à l'étranger pour pouvoir aller faire mon marché, nourrir et habiller mes enfants... et rêver jouer Oh les beaux jours quand je serai à la retraite. A propos de retraite, vous avez dit retraite ? Est-ce que j'ai une tête de retraite ?

Stéphanie Schneider, comédienne

Je suis comédienne de théâtre principalement. De cinéma occasionnellement. Depuis le 1er avril, je ne touche plus d'argent du chômage, suite à la nouvelle loi votée. Du coup, je me débrouille pour gagner entre 1500 et 2000 francs par mois en moyenne, quand je n'ai pas de contrat. Des jobs qui ont à voir de près ou de loin avec mon métier. Quelques fois pas du tout. Par miracle, j'ai un loyer peu élevé, ce qui me permet de vivre ainsi. Je dois attendre le mois de juillet 2012 pour espérer pouvoir rouvrir un délai cadre.

Dominique Ziegler, auteur, metteur en scène

Diplômé de l'école de théâtre Serge Martin, j'ai co-fondé avec le comédien David Valère la compagnie « Les associés de l'ombre », il y a dix ans. Tous nos spectacles sont des oeuvres originales et inédites, adaptés des mes pièces. Chacune de ces pièces nécessite un énorme travail en amont de recherche, de documentation et évidemment d'écriture. Ce travail là (entre un et deux ans en moyenne) n'est pas rémunéré si ce n'est à hauteur de 10% de droit d'auteur sur les tickets d'entrée (quand il ne faut pas les laisser tomber pour des raisons budgétaires). Toutes nos pièces ont remplies les salles où elles étaient présentées, ont reçu une majorité de bonnes critiques et ont connu un bon écho médiatique. Nous rencontrons régulièrement le public après les spectacles et nous rendons régulièrement dans les écoles à la demande du corps enseignant pour continuer la discussion avec les élèves venus voir les spectacles. Ce lien social important peut se briser demain, de même que peuvent prendre fin nos productions, si la situation de financement de la culture continue à se dégrader à Genève. Notre travail a été reconnu par la Ville de Genève qui nous a accordé sa confiance de manière réitérée au cours de ces dernières années. C'est en priorité grâce à ce soutien que nous avons pu survivre et monter des spectacles. Notre nouvelle création « Patria Grande » a été lauréate du concours Textes en Scènes, chapeauté par la SSA et Pro Helvetia. Elle a bénéficié du compagnonnage à l'écriture de Coline Serreau. Mais malgré notre parcours et ces bons auspices, le DIP ne nous a donné, pour cette dernière création, que 10'000 francs (c'est-à-dire moins que le salaire d'un seul comédien sur l'ensemble du projet) sur les 35'000 francs demandés et nécessaires à la réalisation de ce spectacle dans de bonnes conditions et la Loterie Romande ne nous a donné que 15'000 francs sur les 50'000 francs nécessaires et demandés. Malgré le chemin parcouru, nous nous retrouvons toujours à ne pouvoir payer nos collaborateurs que sur une base mensuelle maximum de 4'500 francs bruts par mois. Je dis bien maximum, car nous avons souvent dû proposer moins sur d'autres spectacles. Autant dire que chaque spectacle relève du miracle, et chaque succès est un ballon d'oxygène et une victoire qui vient de loin, voire de très loin ! Malgré tout cela, il faut se rendre à l'évidence: tout cela ne pèse pas dans la balance. Pour paraphraser Simon Bolivar, tout cela semble avoir été aussi utile que de « labourer la mer » ou dit plus prosaïquement que de « pisser dans un violon ». Le manque de soutien récent du DIP et de la Loterie ont déjà été des signaux d'alarmes inquiétants (et encore nous dit-on autour de nous, nous pouvons nous estimer heureux de faire partie des « privilégiés » qui ont reçu quelque chose.) Les projets indépendants avec six ou sept comédiens (soit une douzaine de personnes salariées en comptant les autres corps de métier) c'est en tout cas terminé. Dommage, il paraît que la société préfère les travailleurs aux assistés. En tout cas officiellement. Plus grave, je m'interrogeais déjà sur la possibilité de pouvoir désormais monter des spectacles à plus de trois personnages. La nouvelle de la coupe budgétaire envisagée me pousse à me demander si nous ne pourrions à l'avenir monter autre chose que des monologues ! La progression naturelle des artistes est donc stoppée net sur son chemin par une volonté politique qui ne tient pas compte du parcours des artistes ni du lien de ces artistes avec la cité. La question culturelle n'a jamais été, au sein de la classe politique, débattue ou pensée sur des bases intellectuelles, historiques, ethnologiques, éthiques, sociales ou citoyennes. Elle ne l'a été que sur des critères économiques. Prévoir la réduction d'un million pour le théâtre indépendant relève du grotesque si ce n'est du pathétique. Elle dénote une formidable ignorance de la part de nos élites et, évidemment, un problème national majeur, corollaire de celui-ci : le mépris de la classe politique pour la culture en général et en particulier pour la culture indépendante. Cet épisode sera peut-être paradoxalement l'occasion pour la classe politique d'entamer cette réflexion.

Prisca Harsch, chorégraphe de la Cie Quivala

Je travaille dans le domaine de la danse depuis l'âge de 18 ans sans interruption. Après avoir été salariée 8 ans dans l'institution (Béjart et Gallotta), j'ai choisi de rejoindre la danse indépendante et de fonder le groupe Quivala avec Pascal Gravat. Depuis 1997 je suis une intermittente du spectacle. La moyenne de mes indemnités mensuelles s'élevait jusqu'à présent à 3800 francs ce qui me permettait de continuer à travailler. Grâce à ce statut, nous avons pu réaliser plus d'une trentaine de productions et créer en moyenne une dizaine d'emplois par projet. Suite à la 4e révision de la LACI, je ne touche plus aucune indemnité, les projets de la compagnie sont menacés, je me sens humiliée et, au regard de la société, totalement illégitime. J'ai 42 ans, 2 enfants à charge, aucun diplôme hormis mon CV.

Elidan Arzoni - comédien et metteur en scène genevois

Je suis diplômé de la Section d'Art Dramatique du Conservatoire de Lausanne (SPAD). Je travaille depuis 1997 dans l'institution (Comédie de Genève, Théâtre de Carouge, Théâtre de Poche), en tournée suisse et internationale (Paris, Londres), dans des productions indépendantes (Théâtre St-Gervais, Théâtre du Grütli, Théâtre de l'Orangerie, T/50, Théâtre Alchimic, Galpon, Théâtre des Grottes, etc.), ainsi qu'au cinéma. Depuis 2008, également comme metteur en scène avec ma Compagnie Métamorphoses. Je suis père de 3 enfants. Actuellement je touche environ 4'500 francs par mois. Mais à cause de la nouvelle loi sur le chômage, il ne me reste à présent plus que 3 mois d'indemnités. Or, mon délai-cadre va jusqu'en septembre 2012. Ce qui veut dire, qu'à moins d'un miracle (c'est-à-dire un ENGAGEMENT), je vais me retrouver avec femme (également comédienne...) et enfants à l'Hospice Général (et donc dans la misère et la pauvreté) d'ici quelques mois. Pourtant, je ne demande pas la charité, juste de pouvoir TRAVAILLER. Par ailleurs, lorsque j'ouvrirai mon prochain délai-cadre au chômage (si j'y arrive, je suis encore loin des 18 mois de cotisation), mon gain assuré subira une chute vertigineuse car tous mes derniers contrats étaient mal rétribués. Lorsque je n'ai pas d'engagement, je ne peux pas faire autrement que de tirer sur les cartes de crédit afin de pouvoir subvenir aux besoins de ma famille. J'ai à présent plus 10'000 francs de dettes et je dois évidemment payer des intérêts en plus. Jusqu'ici j'ai eu beaucoup de peine à trouver le financement nécessaire pour mes projets en tant que metteur en scène. Sur mon premier projet, je n'ai pas eu de salaire du tout à cause du manque de subventionnement. Sur les deux suivants, j'ai dû travailler à la fois comme metteur en scène, comédien principal, scénographe, costumier et producteur pour un salaire au minimum syndical. Cela afin de donner une chance au projet d'exister tout en garantissant une certaine exigence artistique et pour éviter un déficit dont j'aurais été responsable. Pour mon prochain projet (si je parviens à le faire exister) ce sera malheureusement pareil. Malgré l'adversité et la difficulté constante, j'ai néanmoins réussi à produire des spectacles qui ont eu du succès, une bonne fréquentation et un écho favorable de la critique. Cela va bientôt faire deux ans que je n'ai pas été engagé sur une production qui a les moyens de cotiser au deuxième pilier (et, avant cela, c'était également très rare). Je dois absolument changer de voiture car elle est à bout, mais je n'en ai pas les moyens. Par ailleurs je ne vais plus chez le médecin (ma franchise est trop haute) et le dentiste est devenu un luxe impayable.

Camille Bouzaglo - comédienne genevoise

Je travaille au théâtre (dans l'institution et dans le off) ainsi qu'au cinéma depuis 1997. Je suis diplômée de la Section d'Art Dramatique du Conservatoire de Lausanne (SPAD). J'ai 3 enfants et un mari comédien... Mon revenu mensuel actuel est d'environ 2'200 francs. J'ai fait toutes sortes de petits jobs à côté pour assurer un minimum vital à ma famille. Mais, quand je fais cela, c'est difficile de faire garder les enfants, car je n'ai pas trouvé de place en crèche pour mon petit dernier et je n'ai pas non plus les moyens de payer une baby-sitter vu le bas revenu. Par contre lorsque j'ai un engagement dans mon métier et si celui-là est bien rétribué, cela devient vivable pendant quelques semaines.

Dominique Favre-Bulle, actrice

J'ai travaillé 42 ans au théâtre. Ces dernières années, j'ai travaillé volontairement avec de jeunes compagnies. Mais ces compagnies, malgré leur enthousiasme, n'obtenaient que de maigres subventions. Résultat : mes indemnités de délai cadre étaient à peine de 2'700 francs. Aujourd'hui, je n'ai plus rien. On m'a envoyée aux EDS (emploi de solidarité) : ils n'ont rien pour nous, puisqu'il faut trouver un CDD d'au moins un an, ce qui nous empêche d'accepter un contrat dans notre métier. On m'a tout de même proposé de trier des vêtements pour Caritas!!!

David Gobet, comédien.

Actuellement, mes indemnités chômage s'élèvent à 3'800 francs. J'ai eu la chance exceptionnelle d'ouvrir mon délai-cadre en juin 2010 avec 18 mois cotisé, ce qui fait que ma situation est pour l'instant bien moins critique que beaucoup de mes collègues de travail. J'insiste sur la notion d'exception, car en 10 ans de métier, cela ne m'était jamais arrivé. La raison n'en est liée qu'au hasard du calendrier, qui m'a permis d'enchaîner plusieurs contrats de suite, alors que bien souvent au théâtre, les propositions de travail se chevauchent, ce qui empêche de toutes les accepter. Mes contrats de travail se partagent entre les institutions et les compagnies indépendantes. J'ai un enfant de 3 ans.

Jacqueline Ricciardi, comédienne

Je fais partie des privilégiées. J'ai 44 ans. Je suis comédienne. Je suis mariée et vis avec le père de nos enfants (12 et 8 ans) depuis 17 ans. Mon mari travaille depuis plus de 10 ans à 100% à l'Etat de Genève et gagne environ 10'000 francs brut par mois. Sans lui, j'aurais dû changer d'activité depuis la naissance de notre 1er enfant. Je suis actuellement sous contrat à durée déterminée à 100% pour la Ville de Genève pour une durée de 6 mois, et gagne environ 5'700 francs brut par mois. De ma vie entière, je n'ai jamais été aussi bien rémunérée. Nous payons chaque mois environ 2'200 francs de loyer et 1'200 francs d'assurances maladie. Mon ménage ne perçoit aucune subvention (logement, assurances, etc.). Nous sommes à jour avec les impôts (environ 27'000 francs pour l'exercice 2009). Le hasard veut que je n'aie travaillé qu'à deux reprises pour des théâtres d'institution, et que je sois amenée le plus souvent à travailler avec de jeunes compagnies indépendantes. Mon salaire oscille généralement entre 2'500 francs et 4'500 francs brut par mois. La prochaine production sur laquelle je vais travailler au printemps prochain articule 3'000 francs brut par mois, ce qui représente une moyenne. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le chômage le 1er avril dernier, mes indemnités (environ 2'800 francs brut par mois) se sont arrêtées en août dernier. Avant cela, pendant un mois, je me suis régulièrement levée à 5h du matin pour vendre des légumes bios sur un marché à 20 francs net de l'heure. Nous ne devons d'argent à personne et n'avons ni chalet loué à l'année, ni voiture en leasing. Nous partons généralement deux semaines en vacances d'été. Vacances que nous finissons de payer autour de novembre. Nous ne parvenons pas à épargner, mais réussissons à joindre les deux bouts au cordeau. Mon mari est diabétique insulino-dépendant, mais sinon, nous jouissons tous d'une excellente santé. Les enfants s'en sortent bien à l'école. Nous vivons heureusement ensemble tous les quatre. Pourvu que ça dure...

Marie Probst, comédienne

Je suis comédienne professionnelle depuis quatorze ans maintenant et jusqu'à présent j'ai pu vivre de mon métier. En quatorze ans je suis passée par des périodes difficiles de non travail, d'inquiétudes régulières et dans l'attente de projets qui ne savaient pas s'ils pourraient se faire par manque d'argent. Mais je suis toujours là et je travaille. Je n'ai pas choisi ce métier pour être riche, mais par vocation et en en connaissant la précarité et l'instabilité régulière. C'est un métier dans lequel nous investissons tout notre temps et toute notre personne. Pour ma part, j'ai des enfants que j'élève et que j'entretiens dans des conditions correctes pour l'instant. Je suis engagée sur deux projets futurs, mais si cette coupure drastique entre en vigueur, je risque de ne pas avoir de travail la prochaine saison ainsi que les suivantes. Nous sommes nombreux dans ce cas. Tous les métiers du spectacle seront touchés. C'est le début de la mort du théâtre indépendant et de la pauvreté culturelle genevoise. Et je vous laisse faire le calcul du nombre de personnes en plus au chômage.

Pascale Vachoux, comédienne

En tant que professeure de théâtre au Conservatoire, j'ai un revenu régulier ainsi que mon salaire de comédienne quand je joue. Je ne suis pas réellement dans une situation précaire. Par les temps qui courent, je fais partie des privilégiés avec un salaire qui oscille entre 4'000 et 4'500 francs par mois, en moyenne. Pour l'année 2012, je n'ai, à l'heure actuelle, qu'un seul projet et qui me tient très à cœur mais qui n'a aucune garantie de financement. Je fais ce métier depuis plus de 20 ans et pourtant il ne m'a pas été possible de mettre 1 franc de côté...

Patricia Mollet-Mercier, comédienne

Je suis comédienne de théâtre essentiellement, mais je joue aussi dans des publicités et suis actuellement speakerine à la TSR à 30 %. Les mois difficiles je ne reçois que ma paye de la TSR, ce qui revient à peu près à 2300 francs net. J'ai toujours vécu en colocation, ne pouvant pas obtenir d'appartement à cause de mon statut précaire. Par miracle j'ai obtenu un 3 pièces HLM en juillet dernier. Mon loyer est de 996 francs. Ma prime d'assurance maladie de 360 francs. Il ne me reste donc que 954 francs pour tout le reste: nourriture, internet, téléphone, etc... ce qui est pratiquement impossible. De plus je suis très en retard pour mes impôts 2010. Cette année j'ai la chance d'avoir 2 engagements au théâtre, ce qui va m'aider à mettre un peu d'argent de côté. Au mois de juillet j'étais à moins 2000 francs sur mon compte à cause des frais de mon déménagement. Bref ma situation est merdique, j'ai l'impression de vivre comme une étudiante alors que j'ai bientôt 29 ans. Le chômage jusqu'à présent ne me donnait que 2300 francs net. En novembre prochain, j'aurai la chance de pouvoir ouvrir un nouveau délai cadre, grâce à mon poste à la télévision qui m'a permis d'atteindre ces fameux 18 mois. Mon prochain gain assuré ne sera certainement pas plus réjouissant!

Mathieu Ziegler, acteur

Je suis acteur au théâtre et au cinéma mais je travaille principalement dans le théâtre dit «indépendant». Mes revenus annuels se situent généralement entre 35'000 et 40'000 francs et se répartissent environ de la manière suivante: 40% théâtre, 20% annexe, 40% assurance chômage. J'ai un emploi annexe dans le social, qui est lui aussi précaire et intermittent, mais c'est le seul moyen de garantir ma disponibilité à des projets de théâtre. Quant je vis uniquement des indemnités de chômage, je dois fonctionner avec 2'500 francs par mois. Mon prochain contrat important d'acteur commence en avril 2012. A cause de la nouvelle loi sur le chômage, j'aurai épuisé mes indemnités début février. Je n'aurai donc plus de revenu pendant un mois et demi, et à l'heure actuelle je n'ai pas encore trouvé de solution pour gérer cette situation.

Eric Devanbéry, metteur en scène et traducteur

Je vis depuis fin juin sans indemnités, ayant cotisé 17,86 mois pour mon délai-cadre actuel, ce qui équivaut cyniquement, parce qu'il me manquait 4,2 jours de cotisations, à 12 mois indemnisés! Mes indemnités étaient élevées alors, j'avais un gain assuré de 6000 francs suite à des engagements dans les théâtres d'institution. J'ai été engagé au mois d'août pour 4700 francs et j'ouvre mon nouveau droit aux indemnités, cette fois de 18 mois sur 24, le 4 novembre. Je pense que je toucherai quelques 4000 francs par mois. J'ai fait des remplacements en français, allemand et anglais au cycle d'orientation pour survivre. Pendant la période des remplacements, je n'ai pas pu avancer sur mes traductions, ni sur les projets en cours, faute de temps. Mes prochains projets hors institution, pour une création en juin 2012, ne sont actuellement pas garantis, et encore moins si les subventions diminuent si violemment. Je suis un jeune papa d'un garçon de 14 jours.

Rachel Gordy, comédienne

Je suis comédienne et j'ai ouvert un délai-cadre au premier janvier 2011, pour une période de 18 mois. Je touche 2'800 francs par mois. Je viens d'accoucher et je ne vais utiliser que huit des seize semaines de congé maternité car j'ai un engagement, dès décembre, qu'il m'était impossible de refuser vu la précarité de nos conditions de travail, en particulier pour une jeune maman. J'ai ensuite une tournée en début d'année pour la reprise d'un spectacle créé l'année dernière. Je suis régulièrement engagée hors institution et actuellement je n'ai signé aucun contrat pour la fin de la saison car les financements ne sont pas assurés.

Nicole Bachmann, comédienne

Je suis comédienne. Avec l'arrivée de mon 2ème enfant, je n'ai pas réussi à renouveler mon délai cadre (difficile de travailler 12 mois sur 24 avec le gros ventre et le congé maternité). Je n'ai plus droit aux indemnités chômage. J'ai trouvé un poste dans l'enseignement des techniques de communication orales. Maintenant quand je répète je dois jongler avec des horaires pas vraiment compatibles et parfois je joue le soir après 8 heures d'enseignement. Mon prochain engagement dépendra des subventions reçues ou non.

Diana Lambert, danseuse

Je suis danseuse à Genève depuis 17 ans, mes indemnités chômage sont de 2'000 francs brut par mois. Avant l'entrée de la nouvelle loi sur l'assurance chômage, le premier avril, je touchais environ 3'200 francs par mois. Mon délai cadre se finit au mois de juin 2012, je ne suis pas sûre de pouvoir en ouvrir un autre après. Je travaille actuellement pour une compagnie mais, malheureusement, elle ne peut me garantir un salaire car les sommes de subventionnement demandées ne seront pas nécessairement octroyées. J'ai des contrats en vue, mais c'est à peu près le même problème pour ces compagnies. J'ai une fille de 15 mois et ne peut rester dans mon appartement car il est devenu trop cher pour mon salaire.

Hélène Hudovernik, comédienne

Je suis une actrice de théâtre et je travaille également ponctuellement à la télévision. Mes indemnités chômage actuelles sont en moyenne de 3800 francs. Suite à la révision de la loi de l'assurance chômage qui demande 18 mois de gains intermédiaires et plus 12, j'ai dû renoncer à un contrat de comédienne pour travailler ailleurs, pas dans mon domaine, afin de ne pas perdre mon chômage. Mon prochain contrat va être fortement réduit en temps, car les sommes de subventionnement demandées n'ont pas été octroyées à la compagnie qui m'engage. Le mois dernier, pour la première fois en 10 ans, j'ai envoyé mes recherches d'emploi avec 2 jours de retard, alors que j'étais en gain intermédiaire. On m'a enlevé 5 jours d'indemnités comme sanction, ce qui représente le quart de mon indemnité mensuelle. J'ai un enfant de 2 ans et demi. Nous souhaiterions avoir un deuxième enfant, mais cela impliquerait un changement d'appartement, ce qui est difficilement envisageable vu notre situation, car nous sommes tous les deux intermittents du spectacle.

Cedric Djedje, acteur

Je suis issu de la promotion D de la Haute Ecole de Théâtre La Manufacture. J'ai terminé mon cursus en 2010. Depuis la sortie de l'école, j'ai travaillé sur un projet intéressant et enrichissant humainement mais pas financièrement et cela parce que le projet n'a pas reçu toutes les subventions. Ainsi, le metteur en scène n'avait pas d'autre choix que de me payer en tant que stagiaire avec un salaire de 2'300 francs. Pour être exercé, ce métier nécessite un réseau qu'il faut constituer et entretenir, s'exercer à une pratique aussi bien corporelle que mentale afin de se faire péniblement, possiblement et occasionnellement, une place, ce qui est vraiment difficile actuellement au vu de la situation socio-économique dans laquelle nous nous trouvons. En effet, après trois années de formation pointue on se retrouve à devoir postuler non plus pour un rôle mais pour pouvoir vivre.

Jean-Luc Grandin, acteur, organisateur d'événements culturels

Je suis acteur et organisateur d'événements culturels. Mon association est active dans les domaines de la Commedia dell'arte et la culture italienne, entre autre. Je suis célibataire. J'ai un gain assuré au chômage de 2200 francs par mois. Je n'en ai pas besoin lorsque les projets que je mène sont subventionnés ou lorsque je participe à des projets qui ont des financements. Il est très difficile de vivre de son art, comme partout. Cette coupe budgétaire cependant donnera encore un coup au solide enthousiasme qui nous permet de mener des projets avec des bouts de ficelles. Qu'allons nous devenir ? Voulez-vous des artistes ? Désirez-vous de la culture ?

Madeleine Piguet Raykov, comédienne, danseuse contemporaine

J'ai eu l'immense chance de pouvoir rouvrir un délai-cadre malgré la nouvelle loi sur le chômage, mais au prix d'un travail forcené, à accepter tout ce qui se présentait, au-delà du raisonnable. J'ai enchaîné des séries de 5-6 semaines sans un jour de congé (week-end compris), à travailler pour 3-4 compagnies en même temps, à faire des journées à 150%... Si je veux maintenir un niveau de vie relativement acceptable (j'ai 2 enfants à charge, de 5 et 2 ans et demi), je devrai continuer à ce rythme, jusqu'à la fin de ma carrière! Ce qui n'est pas possible, tout simplement du fait que c'est extrêmement rare qu'il y ait autant de travail et que ce rythme n'est pas vivable à la longue. Je doute que cela m'arrive encore souvent. En effet, les projets indépendants se font de plus en plus rares du fait du manque de subventions et les compagnies fixes ont énormément de mal à adapter les salaires au coût de la vie, et se limitent beaucoup dans la durée des engagements pour y parvenir plus ou moins. Je ne me bats pas pour toucher plus de chômage (sur lequel de toute façon je ne compte pas, puisque je dois travailler en quasi continu pour y avoir droit!), mais pour pouvoir avoir la possibilité de continuer à faire exister mon métier et à en vivre dignement!

Bérangère Mastrangelo, chanteuse et comédienne

J'ai toujours vécu comme artisanne du spectacle et par la suite comme intermittente. Je viens de sortir du chômage suite à une moins bonne année qui a correspondu au changement de loi. Je travaille en ce moment comme assistante de mise en scène. J'ai 2 enfants de 18 et 21 ans. J'ai l'âge de commencer à penser à ma retraite mais mon 2ème pilier est ridicule (moins de 30'000 francs) malgré les innombrables engagements que j'ai eu. Après avoir amusé et régalé la République pendant tant d'années mon futur est noir.

Anonyme, comédienne

J'exerce la profession de comédienne depuis presque 30 ans, (filiaire ESAD) et ai plus de 55 ans! Depuis le 1er avril 2011, je suis en fin droit au chômage (malgré les rattrapages du délai-cadre précédent où j'arrivais à cotiser 16,333 mois et non 18 mois!) Inscrite aux mesures cantonales, je viens de faire l'expérience de courir d'une agence à l'autre sans obtenir aucun emploi - même EDS mi-temps - (soi-disant «trop» formée), ce qui m'a donné en plus la mesure de l'humiliation infligée par degrés dans l'échelle de la précarité à tous ceux qui seraient devenus «jetables» après 55 ans! Que peut faire un artiste interprète sinon parler au nom de ceux qui ne le peuvent plus? Je m'y attelle donc. Je ne dépense plus rien et très bientôt ne pourrai plus honorer mes factures d'appartement ou d'assurance maladie (honteusement élevée!). Une comédienne de plus de 55 ans!

Myriam Sintado, comédienne

Je suis comédienne professionnelle depuis plus de dix ans. Après avoir suivi des études universitaires (niveau licence, ou bachelor) et une formation théâtrale de 3 ans, je travaille aujourd'hui «par intermittence», car ainsi vont les contrats. Je suis inscrite au chômage et bénéficie d'une indemnité mensuelle d'environ 2'500 francs. Mes contrats varient entre une durée de 1 heure 30 à 2-3 mois maximum. L'instabilité professionnelle est mon quotidien et la recherche d'emploi, un modus vivendi. Je diversifie la palette des activités artistiques pour vivre. Je respire enfin lorsqu'une production est payée au minimum syndical, soit 4'000 francs brut par mois, mais ce n'est pas toujours le cas. D'un contrat à l'autre, je sors juste la tête de l'eau car je vis seule et simplement, je n'ai pas d'enfant à ma charge et j'ai l'avantage d'avoir un loyer plus bas que la moyenne.

Le collectif ROSA s'est constitué en septembre 2010, en réaction à l'adoption de la 4ème révision de la loi sur l'assurance-chômage. Il est composé de professionnels du spectacle : comédiens, auteurs, metteurs en scène, chorégraphes, techniciens, danseurs, cinéastes.

En lançant la pétition Appel à la reconnaissance des professions du spectacle en Suisse romande qui a recueilli plus de 7000 signatures, ROSA a déclenché une mobilisation qui a permis l'émergence du comité 12A. Par son action politique fédératrice le Comité 12A a obtenu du Conseil Fédéral un aménagement de la loi pour « les professions où les changements fréquents d'employeur ou les contrats de durée limitée sont usuels ».

Sans la politique culturelle conséquente qui aurait pu l'accompagner dans les régions, cet aménagement est resté inopérant. La précarité dans laquelle vit la majorité d'entre nous s'accroît chaque jour.

